

*La collecte de vos déchets professionnels évolue*

## Ce qui change

La Redevance Spéciale de collecte Multiflux est entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2021. Vous pouvez y être assujetti

Elle va financer la collecte et le traitement des déchets des Professionnels. Vous pouvez la payer en totalité, ou économiser (jusqu'à 100 %) en contractant avec Rebond Insertion.

Avec REBOND, c'est...

# 3 fois bon!

### **Bon pour l'environnement**

Vous assurez le tri, le recyclage et la valorisation des matières : moins de déchets, plus de ressources

### **Bon pour l'emploi**

Vous favorisez l'emploi local et l'insertion par le travail

### **Bon pour le portefeuille**

Vous pouvez économiser jusqu'à la totalité du montant de la redevance spéciale

Besoin d'informations ?

Tél. 06 37 45 14 57

[contact.rebond.rv.fr@suez.com](mailto:contact.rebond.rv.fr@suez.com)



**Rebond Insertion**



## 👉 Qu'est-ce que la collecte multiflux ?

Tout professionnel est responsable de la gestion des déchets de son activité (Code de l'Environnement, art.L541-2) et doit assurer leur tri, leur collecte et leur valorisation.

## 👉 Qui est assujetti ?

Tous les professionnels : commerçants, artisans, entreprises, associations, établissements publics et privés...

## Rebond Insertion vous garantit :

- 👉 Une prestation adaptée à vos besoins pour vos déchets non ménagers.
- 👉 Une collecte conforme à la réglementation.

Rebond Insertion est un opérateur reconnu et apprécié par plus de 200 clients marseillais, pour ses prestations efficaces, ses tarifs attractifs et son action pour l'emploi local. Vous aussi, vous pouvez compter sur Rebond Insertion.

## Ma collecte Multiflux, c'est Rebond Insertion !

Besoin d'informations ?

Tél. 06 37 45 14 57

[contact.rebond.rv.fr@suez.com](mailto:contact.rebond.rv.fr@suez.com)



Rebond Insertion